

Statistiques

**Présentées par
Bernard Vauléon
secrétaire**

Effectifs et pratiques 2025

Hommes 112 (-6) soit 72,26 %

Femmes 43 (+2) soit 27,74 %

TOTAL 155 (-4)

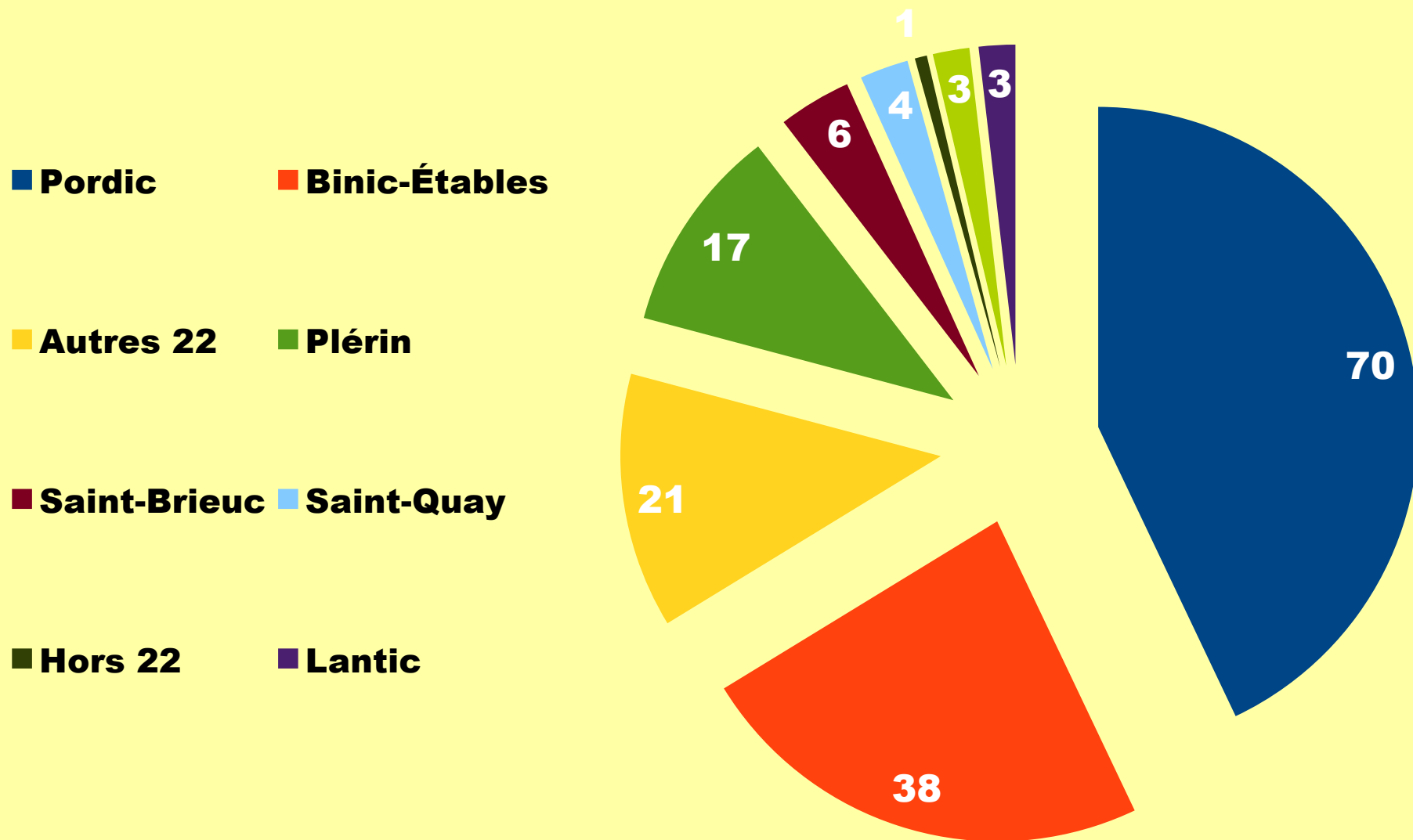
Pétanque 75 (+5) soit 48,39 %

Bretonne 41 (-2) soit 26,45 %

Les deux 37 (-5) soit 23,87 %

Non renseigné 2 soit 1,29 %

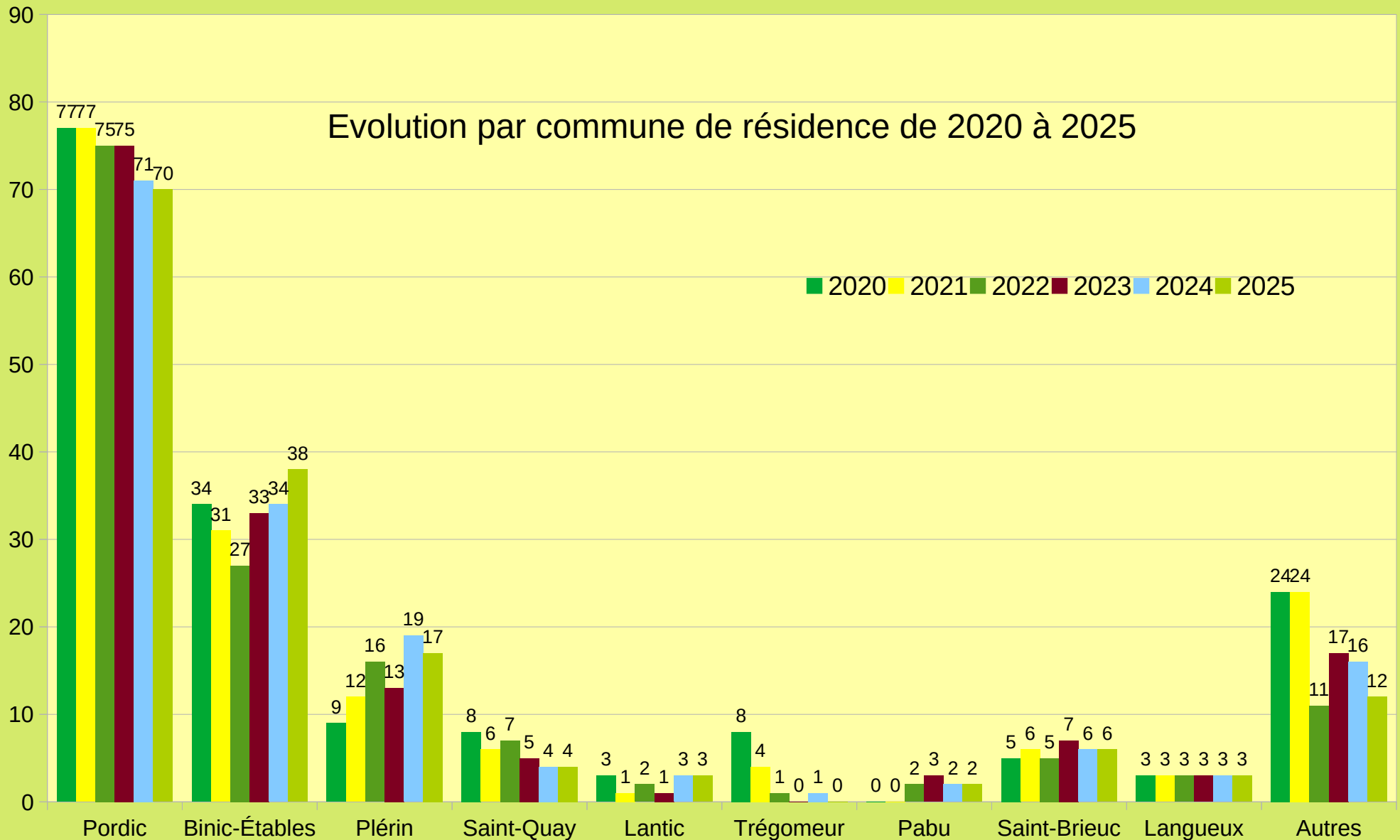
Origine des joueurs 2025



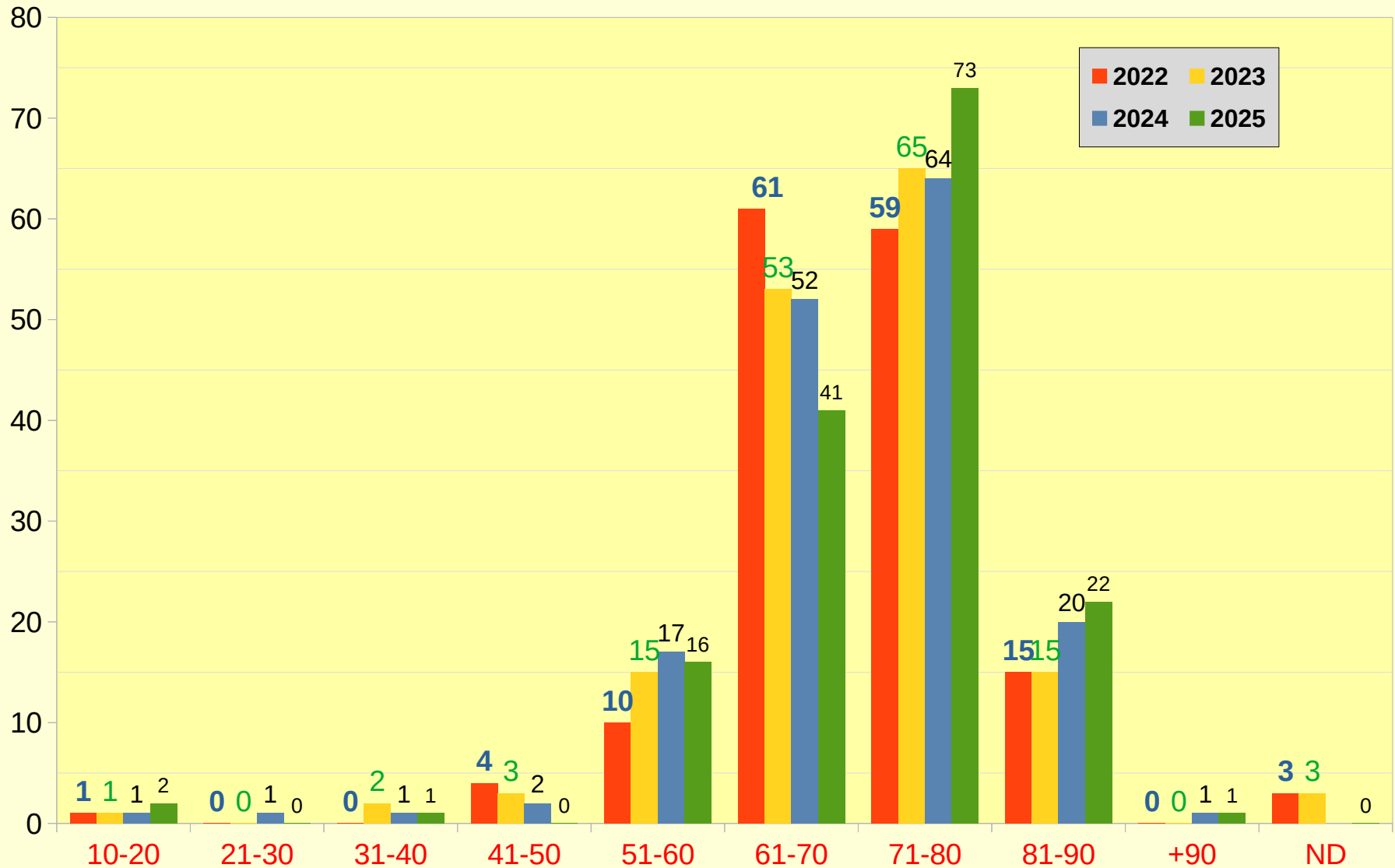
17 communes représentées (-4)

Origine des joueurs 2

Evolution par commune de résidence de 2020 à 2025



Pyramide des âges



Rapport financier

**Présenté par
Éliane Carbonnier
trésorière**

Rapport financier 1

RECETTES

Buvette	7 218,02	-13,20 %
Cotisations et passes journaliers	2 802,00	+14,27 %
Participations (repas, buvettes concours)	3 127,00	+17,72 %
Ventes et Dons (Téléthon)	390,20	9,60 %
Sponsoring et intérêts	375,25	+177,25 %
TOTAL	1 3910,57	-0,03 %

Rapport financier 2

DÉPENSES

Achats buvette	2 809,63	-36,7%
Bureau et entretien	403,95	-5,6 %
Assurances	225,81	+12,9 %
Aménagement/Équipement	494,48	+7,5 %
Frais bancaires	78,00	+34,5 %
Repas AG	3 200,03	-12,4 %
Repas journée champêtre	1 423,09	+11,9 %
Galette des Rois + Pot de Noël	262,66	-38,3 %
Dons (Téléthon)	640,20	-23,5 %
Frais divers (concours, lots et cadeaux, obsèques)	740,46	-5,1 %
TOTAL	10 278,31	-18,1%

Rapport financier 3

Recettes	13 910,87
Dépenses	10 278,31

Résultat **+ 3 632,26**

Résultat au 31.12.2024	+1 367,03
Avoirs au 31.12.2024	+9 492,72
Résultat au 31.12.2025	+3 632,26
Avoirs au 31.12.2025	+13 124,98

Ventilation au 31.12.2025

Caisse	138,46
Cpte Chèque CRCA	5294,28
Cpte sur livret CRCA	7677,24
Parts CA	15,00

Total **13 124,98**

Rapport financier 4

Quelques commentaires sur ces chiffres :

- En recettes, on constate une baisse sensible à la buvette, (-13%) en dépit de l'augmentation de certains tarifs. Rappelons que c'est notre principale source de financement et qu'il est de l'intérêt de tous qu'elle fonctionne au mieux.

Notre bon résultat final est essentiellement dû à une compression des dépenses (-18%).

Le CA, ayant constaté en fin d'exercice cette amélioration prévisible, a décidé de maintenir à 18 € la cotisation pour 2026.

Il a également maintenu au niveau de 2025 les participations des membres et des conjoints pour le repas de l'AG.

Par contre, il a décidé de demander aux nouveaux adhérents 2026 qui souhaiteraient y participer, de payer le prix de la prestation du traiteur.

Si l'évolution des tarifs des traiteurs se poursuit au rythme actuel, il est à prévoir une augmentation de la participation des adhérents et des conjoints ou une baisse en qualité.

Prévisionnel 2026

DÉPENSES

Achats buvette	4 000
Assemblée Générale	3 800
Activités	3 800
Fournitures de bureau, entretien, assurances	1 400
Dons	300

13 300

RECETTES

Buvette	7 500
Cotisations	2 800
Subvention 2026	0
Participation activités	3 000

13 300

Élections

Comme chaque année, nous devons renouveler 1/3 des membres du Conseil d'Administration, qui en comporte 9.

Sont sortants cette année : Joël Orhan - Ernest Le Goff - Marie-France Le Nel (qui a remplacé pour la fin de son mandat Nicole Heuzé).

Joël Orhan ne se représente pas.

Ernest LE GOFF et Marie-France LE NEL sont candidats.

Sont également candidats : Jean-Yves COLLIN, Jean-Pierre CHENARD,

Aucune autre candidature n'a été enregistrée dans les délais fixés par le CA, à savoir avant le 26 janvier.

3 sièges sont à pourvoir.

Vote à bulletins secrets. On vous a remis à l'entrée le nombre de bulletins correspondant à celui de vos pouvoirs (3 maximum)+1. Sinon, réclamez !

Validité des votes

- **Rayer des noms est possible.**
- **Les choix doivent être clairs et ne pas prêter à confusion ;**
- **Tout bulletin comportant au moins un nom non rayé et au plus 3 noms non rayés est VALABLE ;**
- **Si vous souhaitez voter pour UN seul candidat, vous devez rayer les autres noms de la liste ;**
- **Un bulletin dont un ou plusieurs noms ont été ENTOURÉS sera considéré comme NUL ;**
- **Une enveloppe vide constitue un vote NUL ;**
- **Une enveloppe contenant un bulletin dont les noms de tous les candidats sont rayés constitue un vote NUL ;**
- **Une enveloppe contenant un bulletin dont les noms non rayés sont supérieurs à 3 constitue un vote NUL ;**
- **Tout bulletin qui comporte un ou plusieurs noms rajoutés sera considéré comme NUL ;**
- **Toute enveloppe ou bulletin portant un signe caractéristique (commentaires divers, dessin, document de propagande, ...) sera considéré comme NUL.**

Dépouillement et résultats

- **Les opérations de vote seront dirigées et contrôlées par le vice-président, Marcel Bézely.**
- **Six volontaires vont être nécessaires pour assurer le dépouillement sur les trois tables disposées sur scène. Merci de lever la main.**
- **Ils auront à disposition deux feuilles de dépouillement avec les noms pré-inscrits des candidats, devront consigner, outre le décompte des voix obtenu par chaque candidat, le nombre de bulletins reçus, le nombre de nuls, le nombre d'exprimés, indiquer leur nom et parapher leur feuille.**
- **La centralisation des votes des trois tables sera assurée par Marcel Bézely.**
- **La proclamation des résultats aura lieu à l'issue du dépouillement. Le nouveau CA se réunira le 9 février à 14 h pour élire le nouveau Bureau.**

Bénévoles récompensés

Pas de bénévoles à récompenser en particulier : ils ont été invités au restaurant en cours d'année.

Mais par contre, un geste amical envers Joël Orhan qui quitte aujourd'hui le Conseil d'Administration pour le remercier de son implication au cours de son mandat.

La suite...

Les quelques personnes qui ne restent pas au repas se verront servir le verre de l'amitié au bar ;

Pour tous les autres, l'apéritif sera servi à table. Comme l'an dernier, le repas a été préparé et sera servi par le traiteur Secrets de Gourmandises de Plouagat.

Et comme l'an dernier encore, l'animation musicale a été confiée à Ernest Le Goff.

**BON
APPÉTIT
À TOUS !**